

**Les essais d'obus à uranium appauvri dans la campagne berrichonne :  
cécité paysagère ou confiance des riverains ?**

**Karen Rossignol**

**Doctorante en Sociologie – A.T.E.R. à Nancy Université**

Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie

Archives Henri Poincaré UMR 7117 CNRS / Nancy-Université

Tel. 06 26 46 57 70

Courriel : [karen.rossignol@univ-nancy2.fr](mailto:karen.rossignol@univ-nancy2.fr)



**2èmes journées de recherches en sciences sociales**

**INRA SFER CIRAD**

11 & 12 décembre 2008 – LILLE, France

## **Résumé :**

La plupart des champs de tirs qui servent aux entraînements des militaires et aux essais techniques sur les armes servant au combat sont localisés en France à proximité de communes dites rurales. Parmi les armes actuellement testées figurent des obus à uranium appauvri qui, dans les années 1999-2000, ont fait l'objet d'une "polémique" dite "affaire de l'uranium appauvri" centrée sur l'existence éventuelle d'un danger de radiotoxicité pouvant entraîner des pathologies telles que des leucémies et des conséquences sur l'environnement ("syndrome de la guerre du Golfe" ou "syndrome des Balkans"). Ces obus sont, actuellement, tirés de manière régulière sur un champ de tir de 10 000 hectares appelé polygone de Bourges, implanté sur les terres appartenant à douze communes et à proximité immédiate d'habitations situées à la limite du champ de tir. Lors d'une enquête, menée en 2005, relative à la prévention des risques au sein du Ministère de la Défense, j'ai constaté que, au moment de cette affaire de l'uranium appauvri, les riverains du champ de tir de Bourges n'ont pas manifesté d'inquiétude ou d'opposition vis-à-vis des essais d'obus à uranium appauvri se déroulant régulièrement à proximité de leurs lieux d'habitation. J'ai mobilisé les techniques de l'observation (longs séjours sur place), de l'entretien (entretiens semi directifs menés auprès des maires et des conseillers municipaux des communes riveraines du polygone de Bourges) et de l'analyse de documents (articles de la presse locale, documents et études produits au sein du Ministère de la Défense) dans le but de comprendre, d'un point de vue sociologique, pourquoi cette polémique n'a pas gagné les riverains du champ de tir de Bourges. Je montrerai que leur attitude peut notamment se comprendre par la longue implantation du champ de tir (plus de 150 ans) ainsi que par les gages de confiance qui sont octroyés aux riverains au sujet des activités d'essais.

**Mots-clé :** champs de tirs – uranium appauvri – armement – Ministère de la Défense – polémique – conflit – riverains – confiance.

## Sommaire de l'article

Sommaire de l'article .....	3
Introduction .....	4
I) Quelques données de cadrage sur le dossier de l'uranium appauvri.....	5
1. Quelques données de cadrage sur l'uranium appauvri et son utilisation .....	6
2. Le dossier de l'uranium appauvri au niveau national et international .....	6
3. Le dossier de l'uranium appauvri au niveau local.....	9
II) Les méthodes d'investigation et les premiers résultats de l'enquête .....	11
III) La construction sociale et l'édification de la confiance .....	12
1. Le thème de la confiance.....	12
2. L'édification de la confiance chez les psychosociologues.....	13
A) Empathie et attention.....	15
B) Honnêteté et ouverture .....	15
C) Compétence et expertise.....	15
3. La construction sociale de la confiance chez les sociologues Niklas Luhmann et Anthony Giddens.....	17
A) Routine, familiarité et habitude .....	17
B) Les concepts de confiance décidée et de confiance assurée.....	18
C) La sécurité ontologique .....	19
D) Les points d'accès aux systèmes.....	20
Conclusion.....	21
Bibliographie.....	22

## Introduction

Dans les années 1999-2000 prit place l'"affaire" dite de l'uranium appauvri dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord qui prit les atours de ce qui fut appelé une "controverse" ou une "polémique". Elle débuta avec le constat de pathologies variées, telles que des leucémies, dont souffraient des soldats de retour des champs de bataille dans le Golfe et dans les Balkans. L'une des théories avancées pour expliquer l'origine de ces symptômes fut l'exposition des militaires à des tirs de munitions contenant de l'uranium appauvri. De nombreux acteurs prirent part à ces débats, en particulier des vétérans de ces conflits regroupés au sein d'associations, des membres d'organisations écologistes, d'autorités institutionnelles, des ministères de la Défense et de la Santé, ainsi que des experts et chercheurs d'horizons variés. En Europe, et notamment en France, les journalistes des organes de presse nationaux furent à l'origine de la médiatisation de ce "problème"<sup>1</sup> qui fut appelé le "syndrome des Balkans". Dans le même temps, la question d'un danger potentiel pour la santé se posa pour les populations civiles françaises sous la forme de la question suivante : et si les activités relatives aux tirs d'obus-flèches à uranium appauvri réalisées sur les champs de tirs situés en France présentaient des dangers pour la santé des "populations riveraines"?<sup>2</sup>. Des journalistes firent ce lien puisqu'ils enquêtèrent sur les lieux où ces obus sont tirés de manière régulière afin d'effectuer des mesures sur les caractéristiques techniques de ces armes (vitesse, etc.) sur les champs de tirs de deux centres d'essais du Ministère de la Défense : le Centre d'Etudes de Gramat (CEG) dans le département du Lot et l'Etablissement Technique de Bourges (ETBS) dans le Cher<sup>3</sup>. Les premiers résultats d'une enquête de terrain dans ces deux lieux m'ont permis de constater que les journalistes des médias locaux n'ont pas traité ce problème de la même manière : ils ont été relativement très actifs aux alentours de Gramat mais assez peu dans ceux de Bourges. Ce constat a été le point de départ d'une étude, d'un point de vue sociologique, sur les raisons qui ont pu fonder une telle différence et surtout sur les facteurs qui ont pu empêcher la création d'une polémique de grande ampleur au niveau local dans les environs de Bourges<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> J'entends le terme "problème" au sens d'une question d'ordre théorique ou pratique impliquant des difficultés à résoudre ou à surmonter et non au sens de "problème social".

<sup>2</sup> Je n'emploie l'expression de "populations riveraines" que par souci de commodité de langage. Il s'agit de parler des habitants des communes et des villages dont les habitations sont situées à proximité immédiate des terrains militaires.

<sup>3</sup> Il s'agit de "centres d'expertises et d'essais" de la Direction Générale pour l'Armement (DGA), direction du Ministère de la Défense dont les rôles sont d'établir des relations contractuelles avec les industriels fabriquant les grandes séries des systèmes d'armes et de garantir aux Etats-majors des Armées l'efficacité des armes et des munitions (missiles, roquettes, obus, torpilles, etc.). Ces centres, au nombre de dix-huit répartis dans toute la France, emploient environ 8000 personnes, militaires et civils, qui font des essais et des expertises techniques sur les armements avant leurs utilisations par les militaires en opération. Les ouvriers, techniciens et ingénieurs civils sont très largement majoritaires en termes d'effectifs par rapport aux personnels militaires. L'ETBS emploie environ 800 personnes et le CEG environ 300. Dans le cadre de cet article, je ne parlerai pas, faute de données empiriques, de l'utilisation de ces munitions sur les champs de tirs où les soldats s'entraînent au combat.

<sup>4</sup> J'ai mené cette étude en parallèle d'une enquête relative à la prévention des risques au sein des centres d'expertises et d'essais du Ministère de la Défense menée en 2005 et 2006, dans le cadre d'une thèse de Doctorat en sociologie financée par le Ministère de la Défense suite à un appel à proposition pour le financement de thèses en sciences humaines et sociales. Les thèses et opinions soutenues dans cet article n'engagent en aucun cas la responsabilité des personnels de ce ministère.

Après avoir présenté quelques éléments de cadrage sur l'uranium appauvri et son utilisation dans les matériels d'armement, je donnerai une vue d'ensemble des données empiriques que j'ai recueillies sur mon terrain d'enquête. Je montrerai ensuite pourquoi, selon ma propre interprétation, au moment de l'"affaire de l'uranium appauvri", les riverains du champ de tir de Bourges n'ont pas manifesté d'inquiétude ou d'opposition vis-à-vis des essais d'obus à uranium appauvri se déroulant régulièrement à proximité de leurs lieux d'habitation. En d'autres termes, il n'y a pas eu, à ce niveau local, la constitution d'une "alerte" définie comme une "démarche, personnelle ou collective, visant à mobiliser des instances supposées capables d'agir et, pour le moins, d'informer le public d'un danger, de l'imminence d'une catastrophe, du caractère incertain d'une entreprise ou d'un choix technologique."<sup>5</sup>. J'ai fait l'hypothèse que, si tel n'a pas été le cas, c'est en grande partie parce que les riverains accordent leur confiance, de longue date, à l'ETBS en tant qu'institution<sup>6</sup> ainsi qu'à ses employés de sorte qu'ils n'imaginent pas que leur santé puisse être mise en danger par les activités de ces derniers.

**Avertissement. Il s'agit d'une première tentative d'interprétation de résultats basés sur un recueil de matériaux somme toute assez superficiel. Je considère cette étude comme étant de nature exploratoire, dans l'attente de pouvoir retourner sur le terrain et de pouvoir confirmer ou infirmer cette hypothèse.**

## **I) Quelques données de cadrage sur le dossier de l'uranium appauvri**

Avant de présenter mes arguments en faveur de l'importance du rôle de la confiance pour empêcher la formation d'une alerte, il faut au préalable livrer quelques données de cadrage sur l'uranium appauvri, son utilisation dans les matériels d'armement et la constitution d'un "dossier" au sens qu'en donnent les sociologues Francis Chateauraynaud et Didier Torny<sup>7</sup>. Ce que j'appelle ici le dossier de l'uranium appauvri est un ensemble d'événements et d'interrogations à l'origine de ce que divers commentateurs ont appelé une "controverse" ou une "polémique" à propos de l'utilisation de l'uranium appauvri dans des matériels d'armements et de ses effets éventuels sur la santé.

---

<sup>5</sup> Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. EHESS, Paris, 1999, 476 p., p.37

<sup>6</sup> Le terme "institution" est ici compris dans un sens large, que l'on peut définir comme une structure stabilisée d'interactions juridiquement ou culturellement réglées.

<sup>7</sup> Voir Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. EHESS, Paris, 1999, 476 p. La démarche de leur ouvrage est de prendre au sérieux les processus par lesquels les alertes et les risques se constituent en se donnant la possibilité d'un recul historique, en faisant une description fine des processus, en variant les types d'interlocuteurs impliqués et en adoptant aucun que possible une position de retrait vis-à-vis des annonces dans les médias. Les trois dossiers étudiés sont les suivants : l'amiante, les sources radioactives et les maladies à prion.

Parler de dossier m'évite d'utiliser les termes de "polémique", de "controverse" et d'"affaire", par trop connotés, et d'appliquer à mon étude les recommandations de Chateauraynaud et Torny pour éviter de recourir aux postures courantes qui visent à expliquer la survenue des risques et des alertes en faisant appel à l'effet d'un rôle accru des médias, des stratégies de groupes de pression ou d'un changement des représentations sociales.

Comme eux, je considère qu'il n'est pas du ressort des sociologues, ni de prendre partie pour un camp (ceux qui en dénoncent les usages et les effets) ou un autre (ceux qui ne constatent pas d'effets négatifs), ni de constater un quelconque "décalage" entre la crainte du risque et son ampleur réelle. De même, je vais éviter d'évoquer l'expression "risque" à propos de l'uranium appauvri puisque le sociologue n'a pas à prendre parti en décidant si c'est un "risque" ou non, ou si celui-ci est ou non justifié sur le fond<sup>8</sup>. "En tant que sociologues, nous ne savons pas quelle est l'ampleur réelle du risque. On ne peut donc pas prendre position sur le "destin" d'un dossier qu'après avoir déployé l'ensemble des transformations possibles, ce qui suppose de se placer en amont de son traitement politique et médiatique"<sup>9</sup>. C'est cette dernière proposition que j'appliquerai ici, ce qui suppose de livrer quelques données de cadrage sur l'uranium appauvri et son utilisation dans les matériels d'armement en adoptant autant que possible une position de retrait vis-à-vis des annonces qui ont été formulées dans les divers instances médiatiques.

## **1. Quelques données de cadrage sur l'uranium appauvri et son utilisation**

Dans la production d'énergie nucléaire, les opérations d'enrichissement de l'uranium consistent à augmenter la proportion d'U 235, seul capable d'entretenir une réaction en chaîne. Le processus d'enrichissement donne un sous-produit en grande quantité, l'uranium appauvri, composé à 99,79% d'U 238, à 0,2% d'U 235 et à 0,008% d'U 236. L'uranium est, comme le plomb, un métal lourd, à très forte densité (18,95). En raison de sa forte densité, l'uranium appauvri est utilisé comme élément de lestage, particulièrement dans les domaines de l'industrie aéronautique et spatiale pour fabriquer des quilles de bateaux et des avions. Il est aussi utilisé dans le domaine de l'armement, en raison de sa très forte capacité perforante, dans la fabrication de munitions telles que des obus-flèches. Comme tous les métaux lourds, il est chimiquement toxique. Dans le cas des obus-flèche à uranium appauvri, lors du tir de ces munitions, une partie est pulvérisée sous forme de petites particules de deux à dix microns d'oxyde d'uranium qui sont vaporisées dans l'espace, autour du lieu de l'impact. Si elles sont inhalées, elles sont chimiquement toxiques et peuvent engendrer des pathologies rénales.

## **2. Le dossier de l'uranium appauvri au niveau national et international**

On peut faire remonter la constitution d'un dossier de l'uranium appauvri aux années 1999-2000, dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, au moment du retour de militaires des champs de bataille dans le Golfe. Pour parler des diverses pathologies dont souffraient des

---

<sup>8</sup> Je prends cette précaution parce que le risque est le plus souvent, au moins dans ses acceptions courantes, synonyme du terme danger.

<sup>9</sup> Chateauraynaud et Torny, *ibid*, p. 309-310

militaires, dont des leucémies, l'expression de "syndrome de la guerre du Golfe" fut utilisée. Après quelques actions juridiques entreprises isolément par certains vétérans pour une reconnaissance de ces pathologies par les autorités militaires et une indemnisation, certains d'entre eux se réunirent en association telle que l'Association des victimes de la guerre du Golfe (AVIGOLF). Avigolfe concrétisa juridiquement son action en déposant plainte contre X pour empoisonnement, l'objet de cette procédure étant l'administration de pyridostigmine aux soldats de la guerre du Golfe – et non les éventuels risques liés à l'exposition à l'uranium appauvri. En Europe, et notamment en France, la question de la toxicité de l'uranium appauvri fut évoquée lors du retour des soldats des opérations militaires menées au Kosovo. Les journalistes des organes de presse nationaux firent état de l'existence d'un phénomène médical qu'ils ont eux-mêmes qualifié de "syndrome des Balkans". L'une des théories avancées pour expliquer l'origine de ces symptômes fut leur exposition pendant les combats aux particules d'oxyde d'uranium vaporisées lors des tirs d'obus-flèches à uranium appauvri. "Le débat sur la toxicité [...] voit le jour [...] par le biais d'articles de presse qui émanent de personnes proches des mouvements écologistes" expliqua Anne-Emmanuelle Lesna dans son analyse de la manière dont cette polémique a été portée par les médias<sup>10</sup>. Selon Lesna, c'est lorsque les médias nationaux se sont emparés de ce dossier que la polémique a débuté. Ou, pour le dire comme elle : "La polémique se révèle et se joue au sein des médias qui sont à l'origine de sa mise en débat public."<sup>11</sup>. Cette "polémique" se basait sur l'existence éventuelle d'un danger de radiotoxicité pouvant entraîner des pathologies et des conséquences dommageables sur l'environnement. De nombreux acteurs prirent part à ces débats, en particulier des vétérans de ces conflits regroupés au sein d'associations, des membres d'organisations écologistes, d'autorités institutionnelles, des ministères de la Défense et de la Santé, ainsi que des experts et chercheurs d'horizons variés. Parmi ces associations figure l'Association des Victimes civiles et militaires de la guerre du Golfe (AVIGOLF), dont les membres dénoncèrent avec fermeté, surtout à partir de 2000, l'utilisation de l'uranium appauvri dans les armements. Voici un exemple de leur position<sup>12</sup> :

Avant de lire les articles de la revue de presse, forts critiques, sur l'uranium appauvri, les rédacteurs proposent aux lecteurs de lire un texte, publié sur le site [www.janes.com](http://www.janes.com), relatant l'existence d'un appareil de détection et d'entraînement contre l' Uranium Appauvri (le D-SIM), proposé à l' IDEX (grand salon mondial de ventes d'armes) à Abou Dhabi (Emirats Arabes Unis) en mars 2001. L'article mentionne l'uranium appauvri comme pouvant être "mortel". Il est écrit ensuite : "C'est dire que, malgré les affirmations des autorités officielles, LES MILITAIRES INTEGRENT DESORMAIS CE RISQUE ET VEULENT S'EN PROTEGER. Pour les civils, c'est une autre histoire !".

Lesna signale que l'uranium appauvri dans les armements a été contesté par d'autres groupes : des mouvements opposés à la politique de l'OTAN en général, et à son intervention au Kosovo en particulier des associations et de groupements écologistes, des organisations anti-

---

<sup>10</sup> Anne-Emmanuelle Lesna, La polémique de l'uranium appauvri : nouveaux risques, perception et médiatisation. *Les Documents du C2SD*, n°68, C2SD (Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense), Ministère de la Défense, Paris, 91 p., p.8

<sup>11</sup> Lesna, *ibid.*, p.6

<sup>12</sup> Revue de presse sur l'uranium appauvri, Association des Victimes Civiles et militaires de la Guerre du Golfe (AVIGOLF). Disponible sur <http://avigolfe.ifrance.com/avigolfe/index.htm>. Consulté le 8 mai 2005.

nucléaires qui refusent que l'uranium appauvri dans des armes devienne un moyen pour résoudre le problème de stockage des déchets radioactifs à longue durée.

Qu'en est-il des acteurs de ce dossier au niveau du Ministère de la Défense ? A partir du deuxième semestre de l'année 1999, le Ministère de la Défense français s'engagea dans des actions visant à gérer, à divers niveaux, le problème de l'uranium appauvri. Il s'agissait des actions de communication menées par son service communication et le cabinet du Ministre et de la mise en œuvre de rapports et d'enquêtes sanitaires<sup>13</sup>. Au Ministère de la Défense, la réflexion sur les possibles incidences sanitaires consécutives à la présence de militaires durant le conflit du Golfe se traduisit par la création d'un groupe de travail ayant pour but de rassembler toutes les informations sur ce dossier et d'examiner les problèmes éventuels liés à l'utilisation de l'uranium appauvri. Le Ministère de la Défense fit mener, par le Service de Santé des Armées, une étude sur la toxicité de l'uranium appauvri dans les théâtres d'opérations<sup>14</sup>. Les résultats de cette enquête établirent qu'il n'existait pas de contamination radiologique de la zone<sup>15</sup>. En janvier 2001, le Service de Santé des Armées annonça la mise en place d'un "programme généralisé de surveillance médicale (rétrospective et prospective) [...] pour tous les militaires ayant séjourné dans les Balkans"<sup>16</sup>. "Tous les examens qui portaient sur la présence d'uranium appauvri dans l'organisme se sont révélés négatifs." rapporta Lesna dans son rapport, suivant les résultats des rapports qu'elle avait pu consulter<sup>17</sup>. A ce jour, le Ministère de la Défense n'a pas établi de lien entre l'uranium appauvri et le syndrome des Balkans.

Dans le même temps, la question d'un danger potentiel pour la santé dû à l'uranium appauvri se posa pour les populations civiles françaises sous la forme de la question suivante : et si les activités relatives aux tirs d'obus-flèches à uranium appauvri réalisés sur les champs de tirs situés en France présentaient des dangers pour la santé des "populations riveraines" ? Des journalistes firent ce lien puisque, informés du fait que des tirs de projectiles contenant de l'uranium appauvri sont réalisés dans des centres d'essais du Ministère de la Défense, ils se rendirent sur ces lieux. Ils enquêtèrent auprès des populations riveraines des champs de tirs de deux centres d'essais du Ministère de la Défense : le Centre d'Etudes de Gramat (CEG) dans le département du Lot et l'Etablissement Technique de Bourges (ETBS) dans le Cher. Ainsi peut-on voir les prémises de la constitution d'un dossier de l'uranium appauvri au niveau local. J'emploie, volontairement, le terme de prémises parce que, du moins en ce qui concerne les alentours de l'ETBS, il n'y a pas eu d'alerte au sujet de l'uranium appauvri<sup>18</sup>.

---

<sup>13</sup> Voir le résumé qui en est fait dans l'étude de Anne-Emmanuelle Lesna : Anne-Emmanuelle Lesna, *La polémique de l'uranium appauvri : nouveaux risques, perception et médiatisation*, Les Documents du C2SD, n°68, C2SD (Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense), Paris, 2004, 91 p., p.28-81.

<sup>14</sup> L'enquête fut menée au printemps 2000 dans la zone Nord du Kosovo où fut déployée la brigade sous commandement français. Elle fut réalisée à partir de prélèvements effectués sur une carcasse touchée par une munition à uranium appauvri et de prélèvements dans le sol et les eaux de surface.

<sup>15</sup> Anne-Emmanuelle Lesna, *La polémique de l'uranium appauvri : nouveaux risques, perception et médiatisation. Les Documents du C2SD*, n°68, C2SD (Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense), Paris, 91p.

<sup>16</sup> Lesna, *ibid.*, p.29

<sup>17</sup> Lesna, *ibid.*, p.30

<sup>18</sup> Les choses ont été différentes dans le cas des alentours du CEG. Cependant, je n'ai pu effectuer qu'un séjour très court à Gramat, me rendant dans l'impossibilité de recueillir suffisamment des matériaux empiriques me permettant de faire une comparaison satisfaisante entre ces deux cas. Cependant, je livrerai quelques uns des



### **3. Le dossier de l'uranium appauvri au niveau local**

Dans le cas de l'ETBS, les activités d'essais portant sur les obus-flèches à l'uranium appauvri sont, comme pour les autres types de munitions (obus, missiles, mines, etc.) réalisées sur l'une des vingt positions d'essais situées sur un champ de tir appelé "champ de tir de l'ETBS" ou "polygone de Bourges" qui est un terrain militaire de trente kilomètres de long et de quatre à cinq kilomètres de large sur une surface de 10 000 hectares<sup>19</sup>. Les essais sur les obus-flèches à l'uranium appauvri sont réalisés sur une position équipée pour le travail en zone contaminée à l'uranium appauvri. J'ajoute que le champ de tir de l'ETBS est implanté sur les terres appartenant à douze communes et à proximité immédiate d'habitations situées à la limite du champ de tir : Avord, Bengy-sur-Craon, Bourges, Cornusse, Crosses, Flavigny, Jussy Champagne, Osmoy, Ourouer-les-Bourdelins, Raymond, Savigny-en-Septaine, Soye-en-Septaine. Mises à part pour Bourges et Avord, les estimations du nombre d'habitants de ces communes oscillent entre cent cinquante et six cents habitants<sup>20</sup>. Il s'agit de "communes rurales", selon les termes mêmes employés par leurs habitants, implantées sur des territoires dont les terres sont essentiellement consacrées à l'agriculture (colza et blé) et à l'élevage (moutons). Ces communes se trouvent dans la Champagne dite berrichonne, qui s'étend autour de la ville de Bourges. Lors des essais, les routes reliant ces communes qui traversent le champ de tir sont dites fermées, pour des raisons de sécurité<sup>21</sup>. Pour ces mêmes raisons, les accès aux parcelles de terre du champ de tir qui sont louées aux agriculteurs pour être exploitées peuvent être rendues inaccessibles<sup>22</sup>.

Du côté de la médiatisation relative à l'uranium appauvri, les activités des journalistes ont eu pour conséquence de mettre au jour certaines des activités de l'ETBS et d'informer les riverains du centre sur l'utilisation d'uranium appauvri dans des armes testées à deux pas de leurs habitations. C'est aussi ce qui s'est passé aux alentours du Centre d'Etudes de Gramat, situé lui aussi en zone rurale, au cœur du Parc Régional des Causses du Quercy, à quelques kilomètres de la petite ville de Gramat dans le département du Lot. J'ai constaté que les journalistes des médias locaux n'ont pas traité ce problème de la même manière dans ces deux lieux : ils ont été relativement très actifs – pour ne pas dire véhéments pour certains – aux alentours de Gramat mais assez peu dans ceux de Bourges. Le nombre d'articles ainsi que la

---

constats que j'ai tout de même pu effectuer concernant la naissance d'une alerte au sujet des activités relatives à l'uranium appauvri du CEG.

<sup>19</sup> Une position d'essai est un ensemble de structures dédiées à un type d'essai (missile, obus, mines, etc.) constitué de plusieurs infrastructures : divers bâtiments dédiés au stockage des matières et objets explosifs et à l'exploitation des données relatives aux essais, des routes et des installations telles que des cibles.

<sup>20</sup> Avord : 2 334 habitants, Bengy-sur-Craon : 609, Bourges : 91 434, Cornusse : 291, Crosses : 304, Flavigny : 184, Jussy Champagne : 265, Ourouer-les-Bourdelins : 667, Raymond : 156, Savigny-en-Septaine : 622, Soye-en-Septaine : 563.

Source : *Dictionnaire national des communes de France*, Berger Levraut, Albin Michel, 2001, Paris, 1475 p.

<sup>21</sup> En dehors des périodes de tirs, ces routes sont autorisées à la circulation publique, c'est-à-dire qu'il est possible d'y circuler sans aucune autre forme de contrainte que celles de la sécurité routière (vitesse limitée à 90km/h, respect de la signalisation) et l'interdiction de s'arrêter sur les bas côtés et de marcher sur les zones non goudronnées.

<sup>22</sup> Sur les dix mille hectares du champ de tir de l'ETBS, environ 4200 hectares sont exploités par une centaine d'agriculteurs, appelés les amodiataires dans les documents produits par l'ETBS, avec la culture d'oléagineux (colza), de céréales (blé) et l'élevage (moutons). Dans chaque commune riveraine du champ de tir, entre quatre et cinq agriculteurs cultivent des terres sur le champ de tir (par exemple, on compte cinq agriculteurs à Flavigny et trois à Raymond).

teneur de leur contenu en présente un indice intéressant. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2001 et le 13 septembre 2004, cent vingt-sept articles et dossiers ont été publiés dans la presse locale grand public à propos du CEG et, dans vingt-sept de ces articles et dossiers, les questions récurrentes étaient les suivantes : "existe-t-il un risque de pollution ?" ; "Y'a-t-il une contamination à l'uranium appauvri ?" "Qu'en est-il des incidents de tir ?" ; "Quid des conséquences pour l'environnement, notamment l'eau et la santé publique ?" ; "Pourquoi ne pas lancer une étude épidémiologique recensant le nombre de cancers et de leucémies dans le canton de Gramat ?" ; " Faut-il avoir peur du CEG ?"<sup>23</sup>. Dans le cas de l'ETBS, les journalistes de la presse locale n'ont pas été aussi loin dans la critique et la suspicion des activités d'essais relatives à l'uranium appauvri. De plus, il n'y a pas eu à Bourges, contrairement à Gramat, la création d'une association visant à alerter la population locale sur les risques liés à l'utilisation de l'uranium appauvri<sup>24</sup>.

Dans les deux cas, suite à cette médiatisation locale, la direction des deux centres d'essais concernés est intervenue pour faire une communication du risque<sup>25</sup>. L'une de ces opérations de communication consistait à indiquer aux maires des communes riveraines que des analyses furent menées sur l'air, l'eau et le sol sur les terrains dédiés à ces essais par le Service de Protection Radiologique des Armées (SPRA) afin de détecter et de mesurer une éventuelle pollution à l'uranium appauvri.

Le constat d'une différence dans la médiatisation de l'affaire a été le point de départ d'une étude, d'un point de vue sociologique, sur les raisons qui ont pu fonder une telle différence et surtout sur les facteurs qui ont pu empêcher la création d'une polémique de grande ampleur au niveau local dans les environs de Bourges. Pour résoudre cette énigme, j'ai rassemblé les éléments significatifs d'ordre social, économique, culturel et historique qui ont empêché la création, à ce niveau local, d'une "alerte" définie comme une "démarche, personnelle ou collective, visant à mobiliser des instances supposées capables d'agir et, pour le moins, d'informer le public d'un danger, de l'imminence d'une catastrophe, du caractère incertain d'une entreprise ou d'un choix technologique."<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Ces articles furent publiés dans *La Dépêche du midi*, *La Semaine du Lot*, *La Vie Quercynoise*, *Le Courrier de Gramat* et *Dire Lot*.

<sup>24</sup> L'association Anahita a été créée à Gramat en novembre 2001 et comptait alors une cinquantaine d'adhérents (chiffres de 2002). Cette association a organisé des actions telles que des réunions d'information et de débat, des manifestations le 6 août devant le centre pour montrer le refus du nucléaire et a pris des contacts avec des personnalités des organisations écologiques et du Parlement européen.

<sup>25</sup> Le domaine de recherche de la communication du risque (*risk communication*) se développa à partir des années 1970-1980 pour aider à prendre des décisions sur la façon optimale de gérer les risques, en particulier ceux qui apparaissent controversés.

<sup>26</sup> Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. EHESS, Paris, 1999, 476 p., p.37

## II) Les méthodes d'investigation et les premiers résultats de l'enquête

Lors d'une enquête, menée en 2005, relative à la prévention des risques au sein de l'ETBS, j'ai fait en parallèle une analyse des perceptions du risque des riverains de l'ETBS au sujet des activités de ce centre. J'ai interrogé, lors d'entretiens individuels de type semi-directif, les maires et les conseillers municipaux de onze des douze communes riveraines de l'ETBS<sup>27</sup>. J'ai également mobilisé les techniques de l'observation (deux longs séjours sur place durant les étés 2005 et 2006) et de l'analyse de documents (articles de la presse locale, documents et études produits dans les collectivités locales ainsi qu'au sein du Ministère de la Défense) pour m'aider à comprendre le contexte historique, culturel, social et économique de mon terrain d'enquête. Cela m'a conduit à faire appel aux théories de la construction sociale des phénomènes sociaux<sup>28</sup>.

L'enquête auprès des personnes interrogées a donné les résultats suivants :

- elles n'évoquent pas spontanément les risques relatifs aux essais ;
- à l'évocation de ces risques, elles ne se montrent pas ou guère préoccupées ;
- elles ne demandent pas à être (plus) informées sur les risques éventuels que présentent les activités du centre ;
- elles n'ont pas ou très peu de connaissances sur les dispositifs de prévention des risques en vigueur à l'ETBS ;
- elles ne demandent pas (plus) de connaissances sur les dispositifs de prévention des risques en vigueur à l'ETBS ;
- elles n'évoquent pas spontanément l'affaire de l'uranium appauvri ;
- à l'évocation de cette affaire, elles ne se montrent pas ou guère préoccupées

J'ai interprété ces réponses en faisant l'hypothèse qu'elles accordent leur confiance envers l'ETBS et ses employés dans les manières de gérer les risques et de traiter les problèmes de sorte qu'elles n'imaginent pas que leur santé puisse être mise en danger par les activités de l'ETBS en tant qu'institution. Certains des enquêtés ont d'ailleurs explicitement employé le terme de confiance (neuf personnes sur vingt interrogées en entretien), comme nous le verrons plus précisément dans la suite du texte, sans que mes questions ne les incitent à en parler.

---

<sup>27</sup> Vingt personnes ont été interrogées lors de ces entretiens. A chaque fois, l'entretien s'est déroulé en mairie, dans le bureau du maire ou dans la Salle des Conseils, pendant une durée de trente minutes à une heure et demie selon les cas. Je précise qu'une rencontre avec le maire de Bourges (qui n'était autre que Serge Lepeltier, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable de mars 2004 à juin 2005) ou l'un des adjoints au maire me fut, malgré mes efforts répétés, refusé par le secrétariat de la mairie.

<sup>28</sup> Parler de construction sociale renvoie à la démarche constructiviste qui consiste en un espace de questions, de problèmes et de travaux qui tendent à appréhender la réalité sociale comme construite, c'est-à-dire qu'elle n'est ni "naturelle", ni "donnée", ni "transcendante", ni "déterminante" par rapport aux individus. Les études réalisées dans ce cadre de pensée ont pour but de rendre compte des relations entre les aspects objectifs et les aspects subjectifs du monde social observé. L'objet des recherches n'est ni la société, ni l'individu mais les relations qu'entretiennent les individus entre eux, ainsi que les univers objectivés qui sont fabriqués à la fois par ces relations et les phénomènes sociaux.

Evidemment, je ne prétends pas réduire la compréhension de leurs perceptions par la seule explication relative à la confiance. Il suffit d'évoquer les très nombreuses recherches dans le domaine de la perception du risque pour se convaincre que les formes et les facteurs de déni du risque sont nombreux et variés et ne réduisent pas au phénomène de la confiance<sup>29</sup>. Sur le thème des perceptions du risque chez les populations riveraines des activités des sites qui présentent des dangers, il suffit par exemple de ne citer qu'un seul de ces facteurs : le phénomène de la "cécité paysagère"<sup>30</sup> décrit par l'anthropologue Françoise Zonabend pour évoquer les tactiques des habitants, parmi lesquelles on trouve le déni volontaire utilisé par les habitants, pour "faire avec le nucléaire" et oublier la présence pourtant obsédante de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague. "Qu'ils l'éloignent d'eux en imagination ou qu'ils s'en rapprochent en la visitant, leur démarche obéit aux mêmes fins : tenter d'oublier une présence obsédante." résume Zonabend<sup>31</sup>.

### **III) La construction sociale et l'édification de la confiance**

Avant de montrer en quoi les perceptions des enquêtés peuvent, en partie, se comprendre en mobilisant les mécanismes de construction de la confiance établie entre les riverains et les personnels de l'ETBS, il est utile de présenter, quoique brièvement, le thème de la confiance tel qu'il a été étudié jusqu'à présent en sciences humaines et sociales.

#### **1. Le thème de la confiance**

Comme l'explique Louis Quéré dans sa présentation d'un dossier consacré à la confiance dans les recherches en sciences humaines et sociales, la structure du phénomène que constitue la confiance échappe encore largement aux chercheurs<sup>32</sup>. Dans les études en sciences humaines et sociales, il apparaît que la question de la confiance a été quasiment délaissée, le terme n'ayant quasiment pas été utilisé, à des fins théoriques, ni par les auteurs classiques ni par les sociologues contemporains. Trois raisons expliquent, selon Quéré, la difficulté de conceptualiser le phénomène. Premièrement, il est composé d'éléments disparates et hétérogènes, le terme de confiance se caractérisant par des significations

---

<sup>29</sup> Les travaux sur la "perception des risques" ou "perception du risque" (*risk perception*) se sont beaucoup développés à partir de la fin des années 1970 et au début des années 1980, à l'origine aux Etats-Unis et constituent aujourd'hui la majorité des recherches sur le risque en sciences humaines et sociales. Dans le but d'étudier ce que les individus perçoivent de la "réalité des risques", les questions auxquelles ces travaux tentent de répondre sont notamment : pourquoi un risque est-il accepté, refusé, ou cherché par les individus ? Comment prennent-ils des décisions par rapport aux risques ? Quels sont les facteurs qui influencent la perception des risques ? Pour un résumé des travaux publiés depuis les années 1970 sur ce thème par l'un des chefs de file de ce courant de pensée, voir : Paul Slovic, *The Perception of Risk*, Earthscan, London, 2000.

<sup>30</sup> Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*. Odile Jacob, Paris, 1989, 188 p., p.50. Son travail consista, explique-t-elle, à repérer les indices de la "peur ordinaire" et à déceler une anxiété réelle, niée ou cachée dans le discours des individus, car écrivait-elle, la crainte du péril existe chez toute personne. Comme méthodes d'enquête, elle a mobilisé l'observation et le recueil de la parole par entretien, dans l'usine et à l'extérieur.

<sup>31</sup> Zonabend, *ibid.*, p.53

<sup>32</sup> Louis Quéré, Présentation. Dossier La confiance. *Réseaux (Communication. Technologie. Société)*, Hermès Sciences Publications, Paris, 2001, n°108, p.9-12

multiples, qui varient selon les contextes d'usage. Ce dernier s'applique en effet à des objets différents, qui peuvent être des personnes, des artefacts, des systèmes, des institutions, des organisations, etc. Deuxièmement, au niveau de l'opérativité des phénomènes, la saisie des mécanismes s'avère compliquée. En troisième lieu, comme le fait remarquer Quéré, lorsqu'un individu accorde sa confiance, les discours avec lesquels il verbalise ses actes et ses attitudes ne coïncident pas forcément avec ses pratiques. Ces dernières sont d'ailleurs très diverses et très variables. Sans minimiser l'ensemble de ces difficultés, j'ai analysé la pertinence théorique de certaines de ces théories relatives à la confiance pour interpréter mes propres résultats d'enquête. Pour ma part, j'ai étudié le phénomène que constitue la confiance au sens d'une croyance spontanée ou acquise en la valeur morale, affective, professionnelle, etc. d'une autre personne qui fait que l'on est incapable d'imaginer de sa part tromperie, trahison ou incompetence, en prenant en considération les mécanismes de la construction sociale de ce phénomène. Pour rendre compte du phénomène de la confiance qui s'est établie entre les riverains et les personnels de l'ETBS, je ferai d'abord référence aux travaux des psychosociologues qui se sont penchés sur cette question, puis à ceux de deux sociologues qui ont cherché à conceptualiser le phénomène de la confiance : Niklas Luhmann et Anthony Giddens.

## **2. L'édification de la confiance chez les psychosociologues**

Pour comprendre ce qui peut fonder cette confiance, je vais en premier lieu faire référence aux travaux réalisés en psychosociologie dans le cadre des théories de l'édification de la confiance qui partent de l'hypothèse que les perceptions de la confiance peuvent changer la perception du risque en de multiples possibilités : un petit risque associé à une source à laquelle la confiance n'est pas accordée peut être perçu comme un risque très grand ; un risque très important qui est associé à une source à laquelle la confiance est accordée peut apparaître comme un très petit risque<sup>33</sup>. Dans des travaux de diverses natures sur ce sujet, les psychosociologues ont montré que le fait d'accorder sa confiance dépend fortement du contexte historique, culturel et social, ou, en d'autres termes, que l'appartenance à un groupe social et à un groupe culturel déterminent fortement la manière dont les individus accordent leur confiance à un individu ou à une institution.

Il serait tentant de souligner un lien de corrélation direct entre le degré d'information et le degré de confiance : plus et mieux les populations sont informées des activités d'une institutions et plus le degré de confiance qu'elles accordent à cette institution serait élevé. C'est d'ailleurs un credo très souvent utilisé dans la communication du risque. Pourtant, mes résultats d'enquête ont montré que les enquêtés ne demandent pas à être (plus) informés sur les risques éventuels que présentent les activités de l'ETBS, qu'ils n'ont pas ou très peu de

---

<sup>33</sup> Dans les travaux issus de la théorie de l'édification de la confiance (*trust determination theory*), le but est de décrire comment les individus font des jugements à propos de la confiance et ce qui influence ces jugements. Le but de ces recherches est également de décrire comment ceux qui sont impliqués dans la gestion des risques peuvent communiquer au mieux pour établir, maintenir ou renforcer la confiance. Si le phénomène de la confiance semble jouer un rôle important dans la perception des risques, il faut, ce qui constitue la base de la *trust determination theory*, se poser les questions suivantes : comment les individus émettent-ils des jugements à propos de la confiance ? Quels sont les facteurs qui permettent de les déterminer ?

connaissances sur les dispositifs de prévention des risques en vigueur dans ce centre et qu'ils n'en demandent pas (plus) mais que, dans le même temps, ils accordent leur confiance à l'ETBS en tant qu'institution. Par ailleurs, dans les entretiens, les enquêtés disent le plus souvent qu'ils ont été mis au courant des activités à base d'uranium appauvri de l'ETBS, non par le centre à travers une forme ou une autre de communication, mais par l'intermédiaire des médias ("*on l'a lu dans le journal*", "*y'a eu la publicité y'a eu les journaux*", etc. ai-je entendu au moment des entretiens) mais ne semblaient pas pour autant en avoir été gênés.

Pour interpréter ces résultats, on peut mobiliser l'un des travaux de chercheurs en psychosociologie qui a montré que l'impact de l'information s'avère, en réalité, secondaire : "L'information vient en effet s'inscrire dans des réseaux cognitifs préexistant et ce sont ces réseaux, et non la qualité de l'information, qui définissent son impact"<sup>34</sup>. On peut ainsi mettre en doute certains des résultats des travaux sur la communication du risque qui affirment être en mesure d'orienter les perceptions du risque, en apportant plus d'information. Ils en déduisent qu'"un choix fondamental antérieur de type confiance-défiance (...) joue un rôle de décrypteur orienté (ou polarisé)"<sup>35</sup>.

Quel peut donc être ce décrypteur orienté ou polarisé que ces psychosociologues ont évoqué ? Comme premier élément de réponse, on peut faire référence aux recherches de Vincent Covello, fondateur et Directeur du Center for Risk Communication à New York qui affirme que, dans le fait d'accorder sa confiance à quelqu'un, ce sont les quatre facteurs suivants qui jouent chacun un rôle important, voire fondamental<sup>36</sup> :

- Empathie et attention
- Honnêteté et ouverture
- Compétence et expertise
- Dévouement, engagement et responsabilité

Lors de l'analyse de mes matériaux d'enquête, j'ai repéré, dans les propos des personnes que j'ai interrogées en entretien, des manières de s'exprimer qui indiquent qu'ils accréditent l'ETBS et ses employés le fait de montrer envers eux de l'empathie, de l'attention, de l'honnêteté, de l'ouverture, de la compétence et de l'expertise. Je donne à lire ci-dessous mes interprétations, en citant certains des propos qui ont été tenus lors des entretiens<sup>37</sup>.

---

<sup>34</sup> Bernard Cadet, Jacqueline Chossière et Dimitri Ganoudis, Etude différentielle des attitudes face aux risques technologique majeurs, *La société vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*, Textes réunis et présentés par Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys. Presses de l'Ecole normale supérieure, 1987, Paris, 674 p. p. 111-119, p.118

<sup>35</sup> Cadet, Chossière, Ganoudis, *ibid.*, p.118

<sup>36</sup> Vincent Covello, Comparison between American and European approaches to risk communication. Results from a five Nation study, *Risque et société*, Maurice Tubiana, Constantin Vrousos, Catherine Carde et Jean-Pierre Pagès (dir.), 1999, Nucléon, 459 p., p.227-232. Dans son étude comparative des facteurs qui déterminent le fait d'accorder sa confiance, Covello affirme que ces derniers apparaissent dans les cinq pays où son étude a été menée (les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon), mais que la différence réside dans le poids qui est accordé à chacun de ces facteurs.

"In deciding if someone is to be trusted, four factors play an important role. They are perceptions of empathy and caring, perceptions of competence and expertise, perceptions of honesty and openness, and perceptions of dedication and commitment (i.e. the willingness to go above and beyond the call of duty, to walk the extra mile)." (Covello, *ibid.*, p.231)

<sup>37</sup> Ces propos figurent en italiques et entre guillemets dans le corps du texte. J'ai fait figurer en lettres capitales, les mots qui ont été prononcés avec emphase. Je souligne le fait qu'il s'agit d'une transcription littérale et que j'ai rapporté leurs propos tels qu'ils ont été prononcés.

### A) Empathie et attention

Dans les entretiens, la première question que j'ai posée avait trait aux relations entre la commune et l'ETBS. Tous les enquêtés les ont décrites comme "*bonnes*", "*correctes*", "*courtoises*" et ont en général parlé des faits qui sont de nature, ont-ils expliqué, à entretenir de "*bonnes relations de voisinage*" entre l'ETBS et leur commune. Ils ont tous parlé, et dans le même ordre, des invitations régulières sur le site de l'ETBS pour assister à des essais, de l'organisation de parties de chasse sur le champ de tir avec des habitants des communes riveraines<sup>38</sup> et des "*services rendus*" aux communes par le centre (coupes de bois à destination des riverains, sapins pour les décorations de Noël, etc.<sup>39</sup>). Les problèmes, s'il y en a, étaient décrits, selon les dires des enquêtés, comme n'étant "*pas difficiles à régler*". Un enquêté dit par exemple : "*moi j'ai jamais eu de problème pis de toutes façons donc ils sont pas difficiles à régler, ça a toujours été bien réglé quoi*". Puis, il dit quelques minutes plus tard : "*y'a toujours eu de bonnes relations avec l'etbs et si on a un problème quelconque on écrit hein on est toujours bien reçu et on a toujours bien eu une réponse quoi*".

### B) Honnêteté et ouverture

Le fait de percevoir des formes d'honnêteté et d'ouverture de la part de l'institution considérée est un autre facteur important d'édification de la confiance. Concernant l'ouverture de l'ETBS sur l'extérieur, tous les enquêtés ont parlé des efforts de l'établissement à l'égard des communes. De manière générale, les maires des communes riveraines de l'ETBS ont parlé dans les entretiens des améliorations qui ont été apportées, ces dernières années, dans la communication de l'établissement vers l'extérieur. L'un d'eux dit par exemple : "*c'est vrai que l'etbs [...] ils ont fait beaucoup d'efforts déjà envers nous, y'a jamais eu de problème quoi je veux dire on a toujours été bien reçu au téléphone et puis je crois que réciproquement dès qu'il y a quelque chose*". Cependant, même si, globalement, les relations sont décrites comme étant "*bonnes*" ou "*courtoises*" par les maires des communes environnantes rencontrés en entretien, il n'est pas rare d'entendre quelques témoignages qui pointent des tendances de l'ETBS en tant qu'institution à rester éloigné des populations locales. Il m'a été dit par exemple : "*des relations on va dire de courtoisie mais avec quand même [il soupire] avec pas mal de distance et encore trop de distance et pas assez de transparence*".

### C) Compétence et expertise

Un autre facteur qui joue un rôle important dans le fait d'accorder sa confiance renvoie aux perceptions concernant la compétence et l'expertise. Dans les entretiens, il n'a jamais été dit ou suggéré que les actions des employés de l'ETBS puissent être sujettes à caution ou de nature à causer des dommages. Cela concerne en premier lieu la mise en place des dispositifs de sécurité sur le champ de tir lors des séances d'essais. L'un des enquêtés, maire d'une commune riveraine de l'ETBS et agriculteur sur le champ de tir, raconta que les tirs n'ont

---

<sup>38</sup> Chaque année est organisée une partie de chasse, dite battue administrative, sur le champ de tir afin de maintenir le nombre de sangliers et de chevreuils à environ 1 200 têtes.

<sup>39</sup> Les forêts occupent plus du dixième de la surface du champ de tir soit 1338 hectares. Une fois par an, des coupes de bois ainsi que des sapins sont mis à disposition des employés de l'ETBS et des riverains du centre.

jamais entraîné de conséquences fâcheuses : *"la sécurité a toujours été bien faite et c'est normal hein 'fin c'est qu'il y a des tirs et si jamais on a pas le droit d'aller sur les terrains je pense que c'est tout à fait dangereux et on nous donne des sécurités on les respecte on a jamais eu de problème non et je pense que celui qui dérogerait à ces règles-là ce serait de l'inconscience"*. Certes, lors des entretiens avec les maires des communes riveraines du champ de tir, il n'a pas été rare d'entendre des anecdotes sur les incidents et les accidents qui se sont produits sur le champ de tir, sans que nos questions ne les incitent à en parler mais, en général, il s'agissait de formes d'atténuation du risque, en renvoyant les dangers au passé<sup>40</sup>. L'un des enquêté dit par exemple : *"on a vécu plein d'anecdotes alors bon on a vu des choses vraiment y'a eu des obus qui sont sortis du plan mais ça remonte à très loin des obus qui sortaient du polygone qui étaient hors sécurité"*.

Parmi les autres formes d'atténuation du risque, on a pu noter que, si les enquêtés parlaient des accidents étant survenu à l'ETBS, ils affirmaient qu'ils s'étaient produits dans l'enceinte du site (c'est-à-dire sur le champ de tir) et non en dehors de celui-ci. J'ajoute que vers la fin de l'entretien, j'ai posé aux enquêtés la question suivante : *"s'il y a un incident ou un accident qui se passe sur le polygone est-ce que vous pensez que vous seriez mis au courant ?"*. Tous les enquêtés ont répondu par l'affirmative, en soulignant le fait que ce serait le cas au sujet des incidents et des accidents ayant des conséquences pour les populations riveraines. L'un d'eux dit par exemple, après une légère hésitation : *"bah sûrement je vois pas pourquoi hein je pense que oui hein mais vous comprenez [il rit] non m'enfin bon y'a pas d'incident non plus majeur qui peuvent arriver hein, à ma connaissance y'en a jamais eu chez nous hein dans notre commune hein"*. Un autre dit, après quelques secondes d'hésitation : *"ça dépend quelle sorte d'incident si c'était un incident qui peut avoir des répercussions sur la sécurité des concitoyens de la commune, certainement que, du moins je l'espère je serai(s) mis au courant, mais si c'est un accident professionnel qui ne regarde que le polygone bon nous ne sommes pas avertis"*. Quand j'ai demandé si quelque chose était arrivé, il répondit : *"qui engage la sécurité des concitoyens, pas à ma connaissance, pas à ma connaissance non"*.

Dans tous les entretiens, il m'a été dit, sous des formes variées, que les employés de l'ETBS *"gèrent les risques"*, *"gèrent les risques convenablement"* quand il s'agit de la sécurité des riverains, parce que, est-il toujours indiqué, les dangers restent confinés à l'intérieur du site de l'ETBS. Par exemple, le maire d'une commune riveraine raconta : *"c'est arrivé une année sur la route des Bourdelins, donc les gars sont venus ils ont tout nettoyé ils ont enlevé bon y'avait pas de risque, c'était des trucs inertes y'a jamais eu de conséquences, y'a jamais eu d'accident corporels en dehors du polygone"*. Le fait que les accidents soient confinés sur le site de l'ETBS semble être, pour les enquêtés et selon ma propre interprétation, une marque du savoir expert des employés de l'ETBS. Un enquêté interrogé sur les événements qui s'étaient produits au moment de l'affaire de l'uranium appauvri dit par exemple : *"on n'en a même pas parlé au conseil municipal ou peut-être je me souviens pas, ça n'a pas pris, rien du tout, les gens je pense qu'ils sont surtout sensibles à leur travail, bon aussi par le fait que y'a peu d'accidents ou ils sont rares les accidents qu'on a eus, y'a eu des accidents sur l'etbs y'en a eus sur le site mais ils se sont toujours passés dans l'enceinte de l'établissement, donc ça c'est des choses que l'on GÈRE, à partir de là les gens vivent bien"*.

---

<sup>40</sup> Ce phénomène de l' "atténuation du risque" est assez connu et souvent mis en évidence dans la littérature scientifique consacrée aux perceptions des risques. Il s'agit de signaler que des dangers considérés comme sérieux reçoivent proportionnellement peu d'attention par rapport à d'autres considérés comme plus sérieux.



### **3. La construction sociale de la confiance chez les sociologues** **Niklas Luhmann et Anthony Giddens**

Les sociologues Niklas Luhmann et Anthony Giddens ont apporté des éléments utiles pour conceptualiser la confiance et clarifier les concepts importants qui lui sont rattachés et me permettent de poursuivre ma réflexion sur la construction sociale de la confiance chez les riverains de l'ETBS. En premier lieu, ces deux sociologues se rejoignent en ce que leur conceptualisation de la confiance inclut les notions de familiarité et d'habitude.

#### **A) Routine, familiarité et habitude**

Mon enquête a montré que le champ de tir de l'ETBS est connu des personnes habitant dans les alentours de Bourges. A plusieurs kilomètres à la ronde, il est possible d'entendre parler des "*établissements militaires*", terme générique qui a pendant longtemps été employé par les habitants de Bourges et des environs pour désigner l'ensemble des nombreuses constructions dédiées aux armements, et en particulier de l'ETBS et de son champ de tir. Ceci peut en partie s'expliquer par leur longévité. En effet, la création d'un premier champ de tir pour les essais de matériels d'armements date de 1853 et celle de l'ETBS de 1872 et, de manière plus générale, la ville de Bourges a été très profondément marquée par les "*établissements militaires*" ayant employé jusqu'au cinquième de la population berruyère et, encore aujourd'hui, les entreprises dans le secteur de l'armement figurent parmi les premières entreprises du département de Cher<sup>41</sup>. Ainsi, il n'est pas rare d'entendre des anecdotes, soit concernant l'ETBS, soit au sujet des employés qui y travaillent : "*mon cousin y bosse*", "*il m'a raconté qu'ils ont un char Leclerc*", etc. Ensuite, il est apparu que les enquêtés parlent tous, à un moment ou à un autre de l'entretien, de cette forme de familiarité avec le centre dont ils parlent en employant le terme "*habitude*" pour signifier que s'est instaurée, depuis fort longtemps, un lien très fort entre les riverains et l'ETBS et/ou le champ de tir. La plupart du temps, les enquêtés ont évoqué le fait qu'ils ont l'"*habitude*" de vivre à proximité du champ de tir. Cela se manifeste souvent en témoignant de leur naissance à proximité de ce lieu. Par exemple, dès le début de l'entretien, le maire de Flavigny dit : "*je connais bien oui parce que je suis né à Flavigny donc j'ai vécu avec le champ de tir depuis que je suis gamin*". Cela peut se témoigner aussi par le sentiment que le champ de tir est inscrit dans les lieux. Un enquêté dit ainsi : "*ça fait partie de l'environnement*". Un autre enquêté de dire : "*nous on vit avec, donc pour nous ça fait partie de notre patri*" et, s'apercevant qu'il n'allait pas utiliser le mot qu'il trouvait adéquat, sa voix se fit plus forte, il se reprit et dit : "*pas de notre patrimoine mais de notre territoire*". S'agissait-il d'un lapsus révélateur ? Dans tous les cas, les formes d'habitude et de proximité, voire d'attachement, précédemment décrites enjoignaient les enquêtés à décrire les formes d'adaptation qu'ils ont intégrées face aux contraintes engendrées par les activités sur le champ de tir, telles que l'accès aux routes traversant le champ de tir et, pour les agriculteurs du champ de tir, les accès à leurs parcelles. Par exemple, un

---

<sup>41</sup> En 2003, parmi les trois premières entreprises du Cher (en terme d'effectifs) inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés, deux appartiennent à l'industrie d'armement : MBDA France et Giat Industries. MBDA France (fabrication de missiles) à Bourges emploie 1583 personnes ; Giat Industries (fabrication d'armement terrestre) à Bourges emploie 986 personnes ; la troisième entreprise est Michelin (pneumatiques) à Saint-Doulchard qui emploie 1 288 personnes. Sources : Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher (mai 2003).

enquête parla d'une adaptation aux bruits relatifs aux tirs : "*c'est l'habitude aussi c'est rentré dans nos mœurs puisqu'on vit avec ça donc on fait pas attention, ça tire on écoute même pas le canon*". Un autre dit à propos des tirs : "*moi je les entends pas parce que je suis habitué*". Et un autre de dire : "*pour moi personnellement pis je pense que c'est l'avis des gens du pays, on est depuis que ça existe ça dure quand même depuis après la guerre de quatorze hein*"<sup>42</sup>, donc voyez que ça fait quand même loin".

Au lieu d'utiliser le terme d'habitude, je peux lui préférer celui de familiarité, ce qui m'amène à établir, comme le fait Luhmann, une distinction entre familiarité (*familiarity*) et confiance (*trust*)<sup>43</sup>. Quand il utilise le concept de familiarité, il fait référence à ce trait inévitable de la vie qui conduit chaque individu, très tôt depuis l'enfance, à faire une distinction entre ce qui est familier et ce qui ne l'est pas. Dans le cas des riverains de l'ETBS, on peut voir dans les propos que je viens de citer les manifestations de la familiarité (*familiarity*) au sens qu'en donne Luhmann.

A ce stade de la progression de ma démonstration, je peux signaler ici une différence qui me semble importante entre le contexte culturel, social et historique relatif aux environs de l'ETBS et celui du CEG. Lors d'une discussion avec un ingénieur de l'ETBS, ce dernier parla de l'"*ambiance bizarre*" régnant au CEG et illustra cette affirmation en rapportant les propos que lui avait tenus un employé du CEG : les employés sont appelés "*les bédouins*", pour rappeler que les essais se faisaient auparavant en Algérie, que le centre avait été construit dans les années 1960, que les employés avaient été comme "*parachutés*" dans cet endroit, "*où avant il n'y avait rien d'autre que de la végétation et des moutons*" et que les habitants, au moins ceux qui avaient connu la construction du CEG, exprimaient du ressentiment vis-à-vis des nouveaux arrivants parce qu'ils s'étaient "*accaparés le territoire*". Je déduis de cette brève comparaison que, pour les riverains concernés, l'inscription du CEG dans les lieux ne va donc pas autant de soi que celle de l'ETBS.

## B) Les concepts de confiance décidée et de confiance assurée

Après avoir fait une distinction entre familiarité et confiance, Luhmann distingue deux types de confiance : *trust* et *confidence*<sup>44</sup>. Puisqu'il n'existe, en français, qu'un même mot pour traduire les deux termes *trust* et *confidence*, Quéré, dans sa traduction du texte de Luhmann précédemment cité, a choisi de traduire le premier terme par "confiance décidée" et le second par "confiance assurée"<sup>45</sup>. Selon Luhmann, la confiance, dans ces deux connotations, est relative au risque. Les deux concepts font référence à des attentes qui peuvent être déçues. L'idée de risque est née avec la conscience du fait que des phénomènes

---

<sup>42</sup> Comme nous l'avons vu, la création du champ de tir de l'ETBS est plus ancienne, puisqu'elle date de 1853. Cependant, la date de 1914 a une signification, surtout pour les riverains de ces communes qui sont situées à l'extrémité Est du champ de tir, comme c'est le cas pour cet enquêté. En effet, c'est à cette époque que le champ de tir s'est beaucoup étendu, entraînant des expropriations, et qu'il a atteint – pratiquement – sa taille actuelle, soit 30 km de longueur, et 10 000 hectares de superficie.

<sup>43</sup> Niklas Luhmann, *Familiarity, Confidence, Trust : Problems and Alternatives*, Diego Gambetta (ed.), *Trust, Making and Breaking Cooperative Relations*, Basil Blackwell, Oxford, 1989, p.94-107

<sup>44</sup> Luhmann, *ibid.*

<sup>45</sup> Louis Quéré, Dossier La confiance. *Réseaux (Communication. Technologie. Société)*, Hermès Sciences Publications, Paris, 2001, n°108, p.17 (note du traducteur)

n'étant pas prévus peuvent résulter des activités humaines, mais qui n'expriment pas les intentions secrètes d'une divinité, comme c'est le cas avec les références à la notion de *fortuna* (bonne ou mauvaise fortune, destin). Le sentiment de confiance implique que l'individu reconnaît qu'il existe plusieurs choix possibles. En même temps qu'il est parfaitement conscient des différentes alternatives qui s'offrent à lui, il essaye de maîtriser les risques qu'il entr'aperçoit, et assume la responsabilité de son choix. Le terme *trust* (confiance décidée) comporte un fort élément de risque : accorder sa confiance, c'est accepter de prendre un risque tandis que le terme *confidence* dénote davantage l'idée de tranquillité et d'immédiateté. Selon mon interprétation, ces deux types de confiance se manifestent dans les propos des enquêtés précédemment cités.

### C) La sécurité ontologique

Il me semble que cette confiance, décidée et assurée, envers les activités des employés de l'ETBS, acquise au fur et à mesure des années, a été mobilisée lors de l'affaire de l'uranium appauvri. Dans les entretiens avec les maires des communes riveraines, j'ai parlé des actions de la Direction de l'ETBS à propos des analyses des prélèvements sur l'eau, le sol et les animaux et je leur ai demandé s'ils avaient reçu les résultats. Ils ont tous répondu que non, et, à une exception près, n'ont pas manifesté, ni le regret de ne pas les avoir reçus, ni la volonté de les obtenir. Par exemple, après un "nan" rapide et ferme à ma question, un enquêté répondit : "*nan nan on sait que bon les échos oui on sait qu'il y'avait rien eu parce que sinon i z'auraient pris des mesures mais pour dire qu'on a eu les analyses non on les z'a pas eues, mais on leur fait confiance aussi hein pour pas qu'on vive dans la peur sans arrêt non plus, on leur a fait confiance mais je crois qu'on peut leur faire confiance non ?* [il marqua une pause] ouais ?". Devant l'interpellation qu'il fit à mon égard, j'ai répondu : "*ah moi je sais pas hein*", avec un sourire dans la voix, montrant de manière sympathique qu'il n'était pas de mon ressort de répondre à cette question. Il rit de bon cœur, et j'ai ri aussi. Cet épisode m'inspire trois commentaires qui m'amènent à faire référence à la conceptualisation de la confiance et aux notions qui se rapportent à ce concept que propose Anthony Giddens<sup>46</sup>.

Premièrement, le maire de cette commune ne fait pas de lien direct entre le degré d'information et le degré de confiance et exprime le fait qu'il n'imagine pas que la santé des riverains puisse être mise en danger par les activités de l'ETBS.

Dans les propos de cet enquêté, j'ai remarqué un autre point intéressant, quand il dit : "*on leur fait confiance aussi hein pour pas qu'on vive dans la peur sans arrêt non plus*". Cela fait écho aux réflexions de Giddens à propos de la "sécurité ontologique"<sup>47</sup>. La question qu'il pose avec ce concept est celle de savoir pourquoi la plupart des gens ne sont pas dans un état critique d'insécurité malgré l'existence de risques permanents en tant que possibilités immanentes, tels que le risque nucléaire<sup>48</sup>. C'est parce que, écrit Giddens, les individus sont incapables de garder en permanence à l'esprit des dangers terrifiants et que le fait d'en parler constamment les entraînerait à être pris pour des fous, des hystériques, des individus irrationnels ou des maladroits. En effet, "ce genre d'attitude paralyserait sa vie de tous les jours"<sup>49</sup>. Cela fait écho

---

<sup>46</sup> Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*. L'Harmattan, Paris, 1994, 192 p.

<sup>47</sup> Voir le thème intitulé Risque et sécurité ontologique in Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*. L'Harmattan, Paris, 1994, 192 p. p.138-141

<sup>48</sup> Giddens, *op. cit.*

<sup>49</sup> Giddens, *ibid.*, p.139

aux études portant sur les zones inondables, où les psychosociologues Slovic<sup>50</sup> et Kunreuther<sup>51</sup> ont montré que les habitants restent fermés aux arguments de type monétaire que les compagnies d'assurance avancent, même si ceux-ci sont très favorables et que, pour le comprendre, il faut rechercher selon eux des raisons d'ordre psychologique et moral. Ainsi, ils expliquent que les individus ont besoin de vivre dans un certain confort moral, et donc de ne pas entendre constamment qu'ils vivent dans une zone où les risques sont plus importants qu'ailleurs, ce que symbolise le prix payé aux assurances.

Troisièmement, j'interprète l'interpellation dont j'ai fait l'objet dans l'échange précédemment transcrit comme étant de nature à me faire jouer le rôle d'intermédiaire, comme une sorte de point d'accès, entre l'ETBS et les riverains, comme je vais l'expliquer dans le point suivant.

#### D) Les points d'accès aux systèmes

Dans son travail sur la conceptualisation de la confiance, Giddens s'attarde sur les "points d'accès aux systèmes" qu'il définit comme "des points de contact entre profanes, collectivités et représentants des systèmes"<sup>52</sup>. Il définit la confiance comme "un sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'une personne ou d'un système, dans un cadre circonstanciel donné, et cette sécurité exprime une foi dans la probité ou l'amour d'autrui, ou dans la validité de principes abstraits (le savoir technique)"<sup>53</sup>. Ces points de contacts, dans le cas de mon terrain d'enquête, sont en particulier les gardes de secteur du champ de tir, dont ont parlé tous les enquêtés, le plus souvent sans que je ne pose de question sur cet aspect des choses<sup>54</sup>. Par exemple, l'un des enquêtés, par ailleurs également amodiatraire de terres sur le champ de tir, dit à propos du garde de son secteur : "*le contact privilégié ce sont les gardes de secteurs*". S'ils ont pour rôle d'assurer la surveillance du champ de tir, et d'en montrer la dimension répressive si l'occasion se présente, les gardes sont aussi chargés, est-il écrit dans les documents dont le but est d'organiser les activités de l'ETBS, de "maintenir un rapport permanent avec les amodiatraires des terrains et les communes limitrophes au polygone". J'ai considéré que les gardes ainsi que les autres employés de l'ETBS, à tous les stades de la réalisation des essais, peuvent être considérés comme des "points d'accès" au sens de Giddens par – et pour – les riverains, d'autant plus que la plupart d'entre eux résident dans les communes riveraines de l'ETBS. Il se trouve que mon enquête au sein même de l'ETBS a révélé que tous les employés interrogés et ceux que j'ai entendus parler entre eux à l'occasion de mes observations sur les divers lieux de travail s'accordent sur la dangerosité des activités pyrotechniques et affirment que la "sécurité des personnes" est érigée en "impératif incontournable". Si l'on suit Giddens, on peut affirmer que "les attitudes de confiance ou de défiance envers certains systèmes [...] peuvent être fortement influencées par des expériences vécues aux points d'accès"<sup>55</sup>. En d'autres termes, comme il l'a écrit, les points d'accès sont "des

---

<sup>50</sup> Slovic et alii, Preference reversals : a broader perspective, *American economic review*, n°73, 1983

<sup>51</sup> Kunreuther et alii, Disaster Insurance Protection, Public Policy Lessons. Wiley, New York, 1978

<sup>52</sup> Giddens, *op. cit.*, p.94

<sup>53</sup> Giddens, *ibid.*, p.41

<sup>54</sup> Les gardes de secteur de l'ETBS, au nombre de six sur le champ de tir, ont pour rôle d'assurer la surveillance de tous les terrains, constructions, installations de toutes sortes et matériels qui sont implantés sur le champ de tir. Ils sont assermentés et autorisés à porter une arme dans l'exercice de leurs fonctions, peuvent dresser des procès-verbaux concernant les délits et des procès-verbaux de constatations. En outre, ils ont un rôle de garde-chasse, de garde-pêche et de garde forestier.

<sup>55</sup> Giddens, *ibid.*, p. 96

points de jonction où peut s'entretenir ou s'édifier la confiance"<sup>56</sup>. A ces points d'accès, les riverains ont pu entendre parler, à maintes reprises, même seulement d'une oreille, de la manière dont les activités sont menées dans le centre, en l'occurrence avec un souci permanent de sécurité. C'est ainsi qu'un enquêté a pu me dire : "*ce qui s'y fait les dangers qui peut y avoir alors c'est vrai que moi je m'inquiète pas j'y connais rien je m'inquiète pas en me disant que je pense que si y'avait vraiment du DANGER bah y'a des gens qui sont dans la partie et qui en parleraient*". Et qu'un autre dit, à propos de l'affaire de l'uranium appauvri : "*je m'affole pas non plus je me dis que bon si y'avait vraiment des dangers je compte quand même sur certains professionnels qui alerteraient*".

Par ailleurs, les enquêtés ont montré qu'ils étaient plus attachés à une communication orale et à la présence de personnages clé à l'interface entre l'ETBS et leur commune. Le fait qu'il existe une interface, sous la forme d'une relation interpersonnelle, entre les individus qui font de la communication qui ne dit pas son nom et ceux qui la reçoivent est donc particulièrement important dans l'édification de la confiance. C'est ce qu'exprima un enquêté en parlant de la "*confiance aux hommes*" sur laquelle il disait pouvoir compter. "Pour cette raison, les contacts avec les experts ou leurs représentants ou délégués, sous la forme de rencontres à certains points d'accès, sont particulièrement importants dans les sociétés modernes" écrit Giddens<sup>57</sup>.

## Conclusion

"Diverses raisons peuvent [...] expliquer que des acteurs institutionnels ou non institutionnels, qu'ils soient ou non très concernés *a priori* par les questions liées aux risques, investissent tel ou tel problème, participent à sa constitution." explique le sociologue Claude Gilbert<sup>58</sup>. Une analyse d'un point de vue social, économique, culturel et historique du contexte où est implanté l'ETBS m'ont permis de mettre en évidence certaines des raisons qui ont empêché la création, à ce niveau local, d'un risque ou d'une "alerte" au moment de l'"affaire" dite de l'uranium appauvri au niveau national. Si tel n'a pas été le cas, c'est en grande partie parce que les riverains accordent leur confiance, de longue date, à l'ETBS en tant qu'institution ainsi qu'à ses employés de sorte qu'ils n'imaginent pas que leur santé puisse être mise en danger par les activités, mêmes controversées, de ces derniers. On voit donc que la communication (du risque) n'est ni nécessaire ni suffisante pour entretenir ou édifier la confiance et que cette dernière est construite socialement.

---

<sup>56</sup> Giddens, *ibid.*, p.94

<sup>57</sup> Giddens, *ibid.*, p.90-91

<sup>58</sup> Claude Gilbert, La fabrique des risques, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 114, PUF, Paris, janvier-juillet 2003, p.55-72, p.69

## Bibliographie

Alain Bourdin, La modernité du risque. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 114, PUF, Paris, janvier-juillet 2003, p.5-26.

Bernard Cadet, Jacqueline Chossière et Dimitri Ganoudis, Etude différentielle des attitudes face aux risques technologique majeurs, *La société vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*, Textes réunis et présentés par Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys. Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1987, Paris, 674 p. p. 111-119

Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. E.H.E.S.S., Paris, 1999, 476 p.

La confiance. *Réseaux (Communication. Technologie. Société)*, Hermès Sciences Publications, Paris, 2001, n°108

Vincent Covello, Comparison between American and European approaches to risk communication. Results from a five Nation Study, *Risque et société*, Maurice Tubiana, Constantin Vrousos, Catherine Carde et Jean-Pierre Pagès (dir.), 1999, Nucléon, 459 p., p.227-232

Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*. L'Harmattan, Paris, 1994, 192 p., p.39

Claude Gilbert, La fabrique des risques, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol.114, P.U.F., Paris, janvier-juillet 2003, p.55-72

Anne-Emmanuelle Lesna, La polémique de l'uranium appauvri : nouveaux risques, perception et médiatisation. *Les Documents du C2SD*, n°68, C2SD (Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense), Ministère de la Défense, Paris, 91 p., p.8

Kunreuther et alii, *Disaster Insurance Protection, Public Policy Lessons*. Wiley, New York, 1978

Niklas Luhmann, Familiarity, Confidence, Trust: Problems and Alternatives, Diego Gambetta (ed.), *Trust, Making and Breaking Cooperative Relations*, Basil Blackwell, Oxford, 1989, p.94-107

Slovic et alii, Preference reversals: a broader perspective, *American economic review*, n°73, 1983

Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*. Odile Jacob, Paris, 1989, 188 p.